



Dépêche 75/01

Tract intersyndical des sections douanes CFDT, CGT, SNCD et SPNDF de Provence

La rencontre avec le Directeur Régional le 3 décembre au matin a tourné court. Celui-ci a refusé péremptoirement de discuter des revendications des personnels parlant même de « course à l'échalote ».

Voilà comment le Directeur Régional considère les revendications d'équité que sont :

- maintien des avantages acquis (congés, etc...)
- en CO et AG 35 heures hebdomadaires et 35 jours de CA.
- en SU 32 heures hebdomadaires, vers la compensation complète des pénibilités et la bonification des années passées en surveillance, et 35 jours de CA.
- la création de tous les emplois nécessaires à l'accomplissement de nos missions pour un service public de qualité.
- choix individuel

Les quatre organisations syndicales vous engagent à tenir partout des assemblées générales sur les sites pour décider ensemble des suites à donner à la grève du 3 décembre..

Ce qui a été obtenu à Marseille, Lille, CID, DNSCE, DG il est possible de l'obtenir à Provence.

Ce qui a été obtenu l'a été après des actions illimitées inscrites dans la durée.

C'est dans la solidarité que les revendications sont satisfaites.

D'ores et déjà l'Intersyndicale propose aux assemblées générales de se déterminer sur toutes actions illimitées, de cesser le travail et manifester leur désaccord avec la vision administrative provençale de la RTT à la Direction Régionale à **10 heures le JEUDI 6 DECEMBRE 2001.**

TOUS EN GREVE et à LA DR LE 6 DECEMBRE